

ANGLAIS – PHILOSOPHY – L3

COORDONNEES

Web | <https://langues.univ-rennes1.fr>
 Coordinateur(trice) | mathilde.iosub@univ-rennes1.fr
 Enseignante | nicole.cloarec@univ-rennes1.fr

DOCUMENTALISTES

lisenn.morvan@univ-rennes1.fr
 perrine.creach@univ-rennes1.fr

PREMIERE CONNEXION ENT (COURS MOODLE)

Rennes 1 accueil (<https://www.univ-rennes1.fr/>) => ENT (<https://ent.univ-rennes1.fr/f/welcome/normal/render.uP>) =>
 « IDENTIFIEZ-VOUS » (identifiant et mdp Sesame) => Formation - Insertion pro. => cours en ligne sur moodle =>

Type 'L3 – Philosophy – English – 2021|22'

ORGANISATION DE L'ANNEE

L'enseignement d'anglais est dispensé à raison de **15h/année au 1^{er} semestre** soit 10 TD d'1h30 **avec alternance présentiel / distanciel par demi-groupe**

Il est de votre responsabilité de venir en cours avec les **documents nécessaires**. Vous devrez venir en TD en ayant effectué les **travaux préparatoires** demandés (notamment lors des séances en distanciel). Ce travail préparatoire est indispensable pour le bon déroulement des TD.
L'assiduité aux TD d'Anglais est obligatoire.

OBJECTIFS

L'**objectif premier** du cours d'anglais est la consolidation et/ou l'approfondissement du niveau B2/B2+ défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (compétences linguistiques et transversales). Le niveau B2 pourra être validé par l'obtention du CLES 2 et/ou du TOEIC.

Compétences linguistiques:

- Compréhensions orale et écrite : repérage et sélection d'informations.
- Expression écrite: être capable de développer un point de vue personnel avec la formulation d'une problématique et d'arguments.
- Expression orale en continu: être capable de donner une brève présentation en anglais.
- Expression orale en interaction: être capable de répondre à des questions spécifiques, de conduire une discussion ou un débat.

Modalités de contrôle des connaissances :

 **Attention:** L'anglais s'évalue en **contrôle continu** et dans ce cadre il n'y a **pas de deuxième session**.

1. Expression écrite	
50%	-1 écrit sur table en TD = 40% -1 dossier écrit à rendre (binôme) = 10%
2. Expression orale	
50%	- Participation orale en TD (investissement ; interventions) = 20% - Moyenne des interventions orales spécifiques (présentations, débats ou Role Play) = 30%

Un mot sur le plagiat :

Le plagiat est illégal et peut entraîner de lourdes sanctions.

Dans sa forme la plus élémentaire, il peut s'agir d'un simple copier/coller mais le plagiat comprend d'autres formes, comme traduire par exemple utiliser un article en langue étrangère et le traduire (ou le faire traduire !).

Dans tous les cas : un cas de plagiat sera sanctionné par la note de 0/20.

Pour plus d'infos voir le site <http://www.plagiarism.org/article/what-is-plagiarism>

Pour vos devoirs (notamment à remettre en ligne), il est conseillé d'utiliser l'outil [Compilatio.net](https://www.compilatio.net) disponible sur le site de l'université.